

L'impôt pour vous

L'automne passé, la commission financière a accepté, membres du PLR compris, la proposition du conseil communal d'ajuster l'impôt communal pour que la Ville ait plus de ressources financières afin d'affronter la crise actuelle. La proposition a été retenue et présentée au Conseil général, où le PLR déjugeait ses commissaires en s'opposant à l'augmentation.

A la veille des élections communales, le PLR préfère soutenir une position populiste qui met en péril les finances de la ville.

Rappelons que, depuis 2001, le coefficient fiscal a été réduit à plusieurs reprises pour un total de 11 points.

Aujourd'hui, il est important d'ajuster ce coefficient de deux points.

Ajuster l'impôt de 2 points est une nécessité pour ne pas diminuer les aides ou supprimer :

- Les camps de skis
- La crèche communale
- La Musique Scolaire...

Et ne pas mettre en danger :

- Les Promotions – Le Rock Altitude Festival
- L'aide au télésiège de Sommartel
- L'aide aux personnes âgées
- Les sociétés locales...

Ajuster l'impôt de 2 points est une nécessité pour entretenir:

- Les immeubles communaux
- Les routes et les trottoirs communaux
- Les infrastructures scolaires, sportives, de loisirs, de tir...

Ajuster l'impôt de 2 points est une nécessité pour maintenir un service public de qualité.

L'impôt est progressif, donc social. La facture pour les personnes ayant les plus faibles revenus sera à peine plus haute que maintenant, mais ce sont elles qui seraient le plus touchées en cas de refus de cet ajustement

Refuser cette légère augmentation, reviendrait à se voir imposer des suppressions de prestations et de subventions qui pénaliseraient tous les loclois. Il nous faut plus que jamais augmenter l'attractivité de la ville.

Le POP, Les Verts, le Parti socialiste et le SSP

vous recommandent de voter OUI le 19 mai prochain

Coefficient fiscal Le Locle

**C'est l'heure
du bon sens !**

Oui le 19 mai

